RÉGION LA RÉGION Jeudi 9 janvier 2020

Le copain de Sara a avoué le meurtre

DRAME L'ami de la jeune Baulmérane a reconnu l'avoir tuée le 27 décembre, jour de sa disparition. Le mobile n'a pas encore pu être déterminé.

MASSIMO GRECO

Le peu de doute qui planait sur l'identité du meurtrier de Sara M. est dissipé. Celui que la Police cantonale soupçonnait «fortement » d'être en lien avec l'homicide de l'écolière de 17 ans est passé aux aveux, mardi. C'est un communiqué officiel qui a révélé cette information, hier. L'individu, un jeune homme de 19 ans originaire d'Afghanistan qui entretenait une relation relativement floue avec Sara, avait été placé en détention provisoire le dimanche 5 janvier au matin. Il a finalement reconnu être l'auteur du meurtre, « au terme d'une audition de plusieurs heures», comme le précisent les forces de l'ordre.

Un tragique 27 décembre

On en sait donc un peu plus sur cette tragique journée du 27 décembre, date à laquelle la jeune fille, elle aussi d'origine afghane, avait disparu. Des proches de la famille de la victime nous avaient annoncé lundi, avant la découverte du corps, que Sara avait quitté son domicile à Baulmes avec ses deux sœurs et une de leurs amies, afin de se rendre au Jumpark d'Yverdonles-Bains. En réalité, elle y aurait retrouvé le jeune adulte, avec lequel un rendez-vous était prévu. Une fois confronté aux éléments de l'enquête, ce dernier a annoncé à la Police avoir rencontré la Baulmérane aux alentours de 13h30. «Une fois arrivé au bord du lac par le ruisseau du Bey, il a expliqué l'avoir tuée puis caché le corps dans une zone marécageuse», indique le communiqué des forces de l'ordre. Selon plusieurs sources que nous avons entendues cette semaine, ce sont les fluctuations dans les versions du Lausannois qui auraient permis aux enquêteurs de resser-



C'est dans cette zone marécageuse, entourée de ronces, que la dépouille de Sara a été trouvée. MICHEL DUPERREX

une quelconque rencontre avec la jeune fille le 27 décembre, avant de revenir sur ses déclarations et d'avouer le rendez-vous qui avait mené les deux jeunes jusqu'aux abords du quartier des Foulques Grèbes, à l'extrémité d'Yverdon-les-Bains.

C'est à cet endroit, plusieurs mètres à l'intérieur d'un marécage, qu'un gardefaune aurait retrouvé le corps (lire La Région du 8 janvier). De nombreuses recherches, v compris au moven d'un hélicoptère, s'étaient déroulées dans le secteur depuis la disparition de Sara. La dépouille de la jeune fille avait finalement été identifiée lundi 6 janvier.

Si le jeune Afghan a reconnu le meurtre de Sara, le mobile demeure pour l'instant inconnu. Ces derniers jours, une amie de Sara avait relevé dans la presse que les deux jeunes entretenaient une relation «intermittente» et mentionnait le meurtrier comme l'« ex » de la Baulmérane. La Police, pour sa part, qualifie l'homme d'« ami » de la victime. « Les investigations se poursuivent afin d'établir ses motivations et les circonstances de son acte», notent les forces de l'ordre.

« Pas de conflit d'ethnie en Suisse »

Une source citée hier par 20 minutes, estimait que les origines du jeune homme auraient pu être un motif de tension. Le meurtrier appartiendrait «à une ethnie jugée inférieure en Afghanistan», écrivait le quotidien. Pourtant, si ces tensions existent au pays, elle ne suivent pas ses ressortissants lorsqu'ils se réfugient en Suisse. C'est du moins ce qu'affirme Abdul Ghany Jalaly, responsable de l'association des Afghans en Suisse romande. «Lui fait partie des Hazaras, alors que Sara était

rer l'étau autour de lui. Le jeune Afghan Pachtoune. Mais une fois ici, on est tous aurait d'abord menti aux policiers, niant Afghans et c'est tout. Tout ce qu'on souhaite c'est de bien pouvoir s'intégrer dans ce pays qui nous accueille». Si Abdul Ghany Jalaly est si bien informé, c'est qu'il a rencontré la mère de la victime alors que la famille était suivie par l'Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM). «Nous étions à une soirée préparée par l'EVAM à Sainte-Croix, se souvient-il. Nous avons un peu discuté, mais il n'y avait pas Sara, juste son frère.»

Un modèle d'intégration

Les témoignages recueillis depuis le début de la semaine convergent pour présenter la famille de la victime comme un modèle d'intégration. Ayant fui l'Afghanistan au plus fort de la crise migratoire, la mère, le grand frère et les deux petites sœurs de Sara sont arrivés à Sainte-Croix en juin 2015. «Ils sont restés jusqu'en octobre, confie un collaborateur de l'EVAM. C'était une famille super.» La famille déménage alors direction Baulmes et obtient son statut de réfugié en septembre 2016. Dans leur village d'adoption la famille fraîchement arrivée s'assimile rapidement au reste de la population. «Ils sont très travailleurs et extrêmement respectueux, nous indiquait un habitant du quartier, lundi. Avant de commencer à travailler, la maman faisait même partie des Paysannes vaudoises!» Sara effectuait sa dernière année d'école obligatoire à Sainte-Croix. Une cellule de crise a été installée au sein de l'établissement.

À l'heure où nous rédigeons ces lignes, aucune manifestation en lien avec la mort de Sara n'a été annoncée. Le syndic de Baulmes, Julien Cuérel, a fait savoir que la Commune s'est mise à disposition de la

Macabre découverte lundi

YVERDON-LES-BAINS Cette photo postée sur les réseaux sociaux en début de semaine avait attisé les craintes de la population.



Posté sur Facebook par un promeneur, ce cliché témoignait de l'important dispositif mis en place par la Police pour retrouver le corps de la jeune femme. La confirmation de la terrible nouvelle est survenue le lendemain, mardi, dans un communiqué officiel. Il a été suivi par l'annonce des aveux du principal suspect, hier. DR

Mauvaise nouvelle pour le centre sportif rėgional

GRANDEVENT L'organe délibérant a refusé la demande de crédit pour Borné-Nau.

Mauvaise nouvelle pour l'Association scolaire intercommunale de Grandson et environs (ASIGE): lors de son dernier Conseil général présidé par Yvan Dériaz, Grandevent a refusé un crédit d'un peu plus de 20 000 francs pour sa participation au capital-action de la société Centre sportif régional de Borné-Nau SA.

Cette participation a été écartée par 20 non contre 2 oui et 7 abstentions, des voix regrettant que la



L'organe délibérant regrette que la Commune soit mise devant le fait accompli, les travaux ayant commencé depuis plus d'un an. Sur notre photo, la pose de la première pierre en 2018. ALKABES-A

accompli avec cette construction qui est déjà en cours de réalisation. En effet, la pose de la première pierre a eu lieu en octobre 2018, en présence notamment du conseiller d'État Philippe Leuba, en charge du Département de l'économie, de l'innovation et du sport.

Le but de la société anonyme est Commune soit mise devant le fait l'aménagement, la mise à disposi-

tion et la gestion des installations sportives du site de Borné-Nau, prioritairement aux écoles.

Si Grandson assure la part la plus importante de l'investissement, les dix-sept autres communes membres de l'ASIGE sont appelées à assurer une participation au capital-actions qui soit proportionnelle au nombre de leurs habitants. • Roger Juillerat

